VRESUR ESEMOIS Administration communale

Wallonie

ENVIRONNEMENT - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
Réf : PU2025/52 – N° DPA : 10020905

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'environnement** introduite par Monsieur GREGOIRE Sébastien **en vue d'obtenir le permis d'environnement pour l'exploitation d'un atelier d'usinage et de fabrication métallique** et dont les activités sont répertoriées sous les rubriques suivantes :

- (Classe 2) 28.11.02 : Fabrication métallique de plus de 20 kW de puissance installée hors zone d'activité économique
- (Classe 2)25.52.02 : Mécanique générale de plus de 20 kW de puissance installée hors zone d'activité économique
- (Classe 3) 40.60.01 : Chaudière de plus de 101 kW thermique
- (Classe 3) 63.12.08.01.02 : réservoir d'air comprimé de 500L et plus

Le bien concerné est situé Rue Haute, 34 à 5550 Chairière, cadastré sur le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS, 6ème division CHAIRIERE, section A, parcelle n° 289F.

Application de l'article D.29 du Code de l'environnement : la demande de permis d'urbanisme est soumise à ENQUÊTE PUBLIQUE.

L'enquête publique est ouverte le 18 février 2026 et clôturée le 4 mars 2026.

Date d'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
13/02/2026	18/02/2026	Commune de Vresse-sur-Semois 04/03/2026 à 11 heures

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PE2025/03**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **4 mars 2026 à 11h.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le 12 FEV. 2026

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Administration Communale - Vresse-sur-Semois

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD